



UNION SYNDICALE DE LA PSYCHIATRIE

52 rue Gallieni 92240 Malakoff
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

CONGRES ANNUEL de L'USP
28, 29 et 30 mars 2014 à Paris

Motion

À propos de la gouvernance

L'USP, réunie en congrès à Paris les 28, 29 et 30 mars 2014, dénonce l'organisation pyramidale et gestionnaire de la santé, avec tout ce que cela charrie d'arbitraire et d'autoritarisme. Cette dérive s'est trouvée gravement renforcée depuis plusieurs années par la loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires ». La doctrine austéritaire actuelle peut alors être répercutée sans barrage à chacun des échelons, jusqu'à affecter finalement la population nécessitant des soins. Et de fait, le discours soignant tend à disparaître au profit du seul discours administratif et gestionnaire, là où auparavant ils pouvaient se rencontrer dans le conflit, voire l'articulation.

L'USP exige la mise en place d'un réel contrôle démocratique citoyen à chacun des niveaux de l'organisation actuelle de la santé, du simple service jusqu'à l'agence régionale de santé en passant par l'établissement de soins. Les conseils d'administration et de surveillance doivent être refondés, incluant une représentation citoyenne élargie.

À défaut de pouvoir y parvenir au sein de l'organisation actuelle, ne pouvant se contenter de modifications à la marge de la loi HPST, l'USP persiste à en demander l'abrogation.